100713603
SA/SA/

COMMUNE DE ALBERTACCE

AVIS DE CREATION

DE TITRE DE PROPRIETE

Date de l'acte : 19 novembre 2026

Suivant acte reçu par Maître Sophie ARPAILLANGE, notaire à SOUILLAC (Lot) 1 Avenue Jean Jaurès .

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

- Identité des Requérants :

Monsieur Pierre François Joseph **CÉSARI**, retraité, et Madame Bernadette Marie Marguerite Aimée **PENICHON**, retraitée, demeurant ensemble à ALBERTACCE (20224) La Casetta N°1109 Zitamboli.
Monsieur est né à CANNES (06400), le 16 juin 1943,
Madame est née à NANTES (44000), le 3 novembre 1949.

- Désignation des Biens :

A ALBERTACCE (HAUTE-CORSE) 20224 Lieu-dit Vigna Murella.
Une parcelle
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
F	980	VIGNA MURELLA	00 ha 06 a 31 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :
« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.
Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Les oppositions seront reçues en l'Etude du notaire soussigné dans un délai maximum de 3 mois à compter de la parution du présent avis.
Adresse électronique de l'étude : sophie.arpaillange@notaires.fr

